

Intervention de Patrice Leclerc sur le rapport 08.193 – subvention à l'agence pour la Vallée de la Culture

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues,

Avec ce rapport, vous nous demandez d'avaliser la décision du Conseil d'Administration de l'association de préfiguration du Centre Européen de création de l'Ile Seguin, prise le 28 mai dernier, pour modifier son appellation et son objet.

La Vallée de la Culture peut apparaître comme le projet d'un Président des Hauts-de-Seine respectant la tradition des Présidents de notre département, cherchant à marquer leur empreinte d'un grand, très grand souvent, et souvent très dispendieux, projet.

La vallée de la culture, de par sa formulation et son implantation, exclut une grande partie du territoire de notre département.

Il serait judicieux de s'inspirer des parcours buissonniers pour étendre ce projet sur tout notre territoire. Il serait intéressant d'engager une réflexion sur les opportunités de réduire la ségrégation sociale et culturelle de notre département.

Il serait utile d'associer une réflexion sur la jeunesse, ainsi que les jeunes, au développement de ce projet d'envergure.

La vallée de la culture, pourrait, ou devrait pousser jusqu'à nos belles et lointaines plaines du nord des Hauts-de-Seine. Nous souhaitons que l'année prochaine, un point précis soit fait aussi en séance sur l'activité de cette association, et de l'utilisation des subventions.

En 2006, votre majorité avait voté en faveur d'une subvention de 400.000 Euros, et nous nous étions abstenus, sachant que notre département s'engageait ainsi à hauteur de 40 % aux côtés de l'Etat, et aux côtés de la ville de Boulogne pour 10 %.

Je note qu'aujourd'hui, vous nous demandez de reconduire cette subvention de 400.000 Euros alors que l'Etat se désengage, puisqu'il ne participe plus qu'à hauteur de 15 %.

Nous aimerions aussi savoir sur quelle ligne de crédits budgétaires cette subvention est prise. Il ne faudrait pas déshabiller Jacques pour habiller Christophe. Nous serions opposés à ce que ce projet se fasse sur un redéploiement de crédit culturel. Vous pourriez juste en prendre un petit peu sur l'association Chateaubriand.

Par rapport au projet « Parc en sport », visiblement, quand il y a évaluation, il y a arrêt de l'activité. On pourrait aussi évaluer l'association Chateaubriand.

Le groupe communiste et Citoyen réitère son souhait de voir l'opposition départementale, représentée au Conseil d'Administration de l'association. Cela est d'autant plus légitime qu'il faut élargir ces missions au-delà des villes de Boulogne et de St Cloud.

Sur ce rapport, le groupe avait décidé de s'abstenir mais Patrick Devedjian s'étant engagé à examiner notre demande d'être au CA de cette association et l'extension jusqu'à Gennevilliers, le groupe a voté pour.